

FICHE D'INSCRIPTION 1ère PERIODE PERISCOLAIRE 2025/2026

A RENDRE AVANT LE VENDREDI 12 SEPTEMBRE

L'inscription est obligatoire avant le début de la période et aucun enfant ne sera accepté sans être inscrit (dossier sanitaire à jour 2025/2026 + fiche d'inscription cochée et règlement de la période).

Nom de l'enfant :

Nom des parents :

Prénom :

Tél. parents :

Classe :

Ecole :

Journées d'inscription

L'équipe périscolaire du soir accueillera vos enfants de 16h30 à 18h00 pour cette période.

[Voir les tarifs au dos de la feuille.](#)

Périscolaire matin payant (7h45 – 8h25)		Périscolaire du soir (16h30 – 18h00)	
<input type="checkbox"/>	Lundi 01/09	<input type="checkbox"/>	Jeudi 25/09
<input type="checkbox"/>	Mardi 02/09	<input type="checkbox"/>	Vendredi 26/09
<input type="checkbox"/>	Jeudi 04/09	<input type="checkbox"/>	Lundi 29/09
<input type="checkbox"/>	Vendredi 05/09	<input type="checkbox"/>	Mardi 30/10
<input type="checkbox"/>	Lundi 08/09	<input type="checkbox"/>	Jeudi 02/10
<input type="checkbox"/>	Mardi 09/09	<input type="checkbox"/>	Vendredi 03/10
<input type="checkbox"/>	Jeudi 11/09	<input type="checkbox"/>	Lundi 06/10
<input type="checkbox"/>	Vendredi 12/09	<input type="checkbox"/>	Mardi 07/10
<input type="checkbox"/>	Lundi 15/09	<input type="checkbox"/>	Jeudi 09/10
<input type="checkbox"/>	Mardi 16/09	<input type="checkbox"/>	Vendredi 10/10
<input type="checkbox"/>	Jeudi 18/09	<input type="checkbox"/>	Lundi 13/10
<input type="checkbox"/>	Vendredi 19/09	<input type="checkbox"/>	Mardi 14/10
<input type="checkbox"/>	Lundi 22/09	<input type="checkbox"/>	Jeudi 16/10
<input type="checkbox"/>	Mardi 23/09	<input type="checkbox"/>	Vendredi 17/10

(Cocher les jours où vous inscrivez votre enfant)

Fait à

Le

Signatures

Merci de prendre connaissance des rappels qui se trouvent au dos de cette feuille

Rappels !

- L'inscription au périscolaire engage les familles et les enfants à respecter le règlement intérieur.
- Pour la garderie gratuite de 8h25 à 8h35, il n'est plus nécessaire d'inscrire votre enfant à l'avance.
- Merci de prévenir Morgane BON n cas d'annulation ou d'absence.
- Si vous avez besoin d'inscrire votre enfant en occasionnel, n'oubliez pas d'avertir par mail ou par téléphone.
- Pour le périscolaire du soir, vous pouvez venir récupérer votre enfant de 16h30 à 18h00.

VOICI LES COORDONNEES SI BESOIN :
animation-stdidier@utse.ifac.asso.fr
07.62.07.14.74

- **Le règlement de la période se fait en même temps que la fiche d'inscription.**

Nous tenons à vous rappeler que lorsque votre enfant n'est pas préinscrit aux temps périscolaires, il se retrouve au portail sans personne qui vient le chercher, puis dans la cour, sans être inscrit à ce temps. Pour cette raison, Il a été décidé de remettre en place les tarifs majorés : (Ci-dessous)

Tarif / enfant pour l'accueil périscolaire du matin		
Tarif à la matinée Garderie payante de 7h45 à 8h25	0,80€	QF1 <650
	0,90€	QF2 de 651 à 1100
	1,00€	QF3 >1100
Tarif pour inscription exceptionnelle (Non préinscrit à l'avance)	2,25€	QF1 <650
	2,50€	QF2 de 651 à 1100
	2,75€	QF3 >1100

Tarif / enfant pour l'accueil périscolaire du soir		
Tarif au soir Périscolaire du soir	1,50€	QF1 <650
	1,70€	QF2 de 651 à 1100
	2,00€	QF3 >1100
Tarif pour inscription exceptionnelle (Non préinscrit à l'avance)	3,50€	QF1 <650
	4,00€	QF2 de 651 à 1100
	4,50€	QF3 >1100

Annulations / Absences : En cas d'absences de votre enfant à un temps périscolaire ou extrascolaire, vous devez impérativement en avvertir le centre de loisirs.

Pour obtenir un avoir en cas d'absences, vous devez nous avvertir MINIMUM 48h à l'avance et/ou nous fournir un certificat médical. Sinon vous devrez tout de même régler la présence.

Au même cas, si vous souhaitez rajouter une présence vous devrez nous prévenir 48h à l'avance sinon vous devrez payer le tarif exceptionnel.

Merci de prévenir l'équipe périscolaire par mail ou par téléphone au 07.62.07.14.74.

Si vous ne prévenez pas, vous ne pourrez pas bénéficier d'un avoir pour l'absence.

POUR RAPPEL !

Le centre de loisirs a mis en place un portail famille qui vous permettra d'inscrire votre(vos) enfant(s) au périscolaire ainsi que le mercredi et les vacances scolaires via le site <https://portailfamilles-paca.ifac.asso.fr>

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Permanences administratives :

De 9h00 à 11h30 le mardi

De 9h00 à 17h le mercredi

IFAC Saint-Didier

Centre de loisirs Saint-Didier – 70, allée de la Gardette 84210 SAINT-DIDIER

Animation-stdidier@utse.ifac.asso.fr